

LES CARNOTES

Cancer colorectal

Sur la première page de notre précédente édition, nous avons commis une malheureuse erreur. Nous avons écrit «cancer colatéral». Il fallait bien sûr lire «cancer colorectal». Nous prions nos lecteurs de nous pardonner cette confusion. **La bataille de Muret** L'association d'études du catharisme René-Nelli propose à Carcassonne ce samedi, à partir de 15 h 30, dans l'auditorium de la chapelle des Jésuites, une conférence de l'historien médiéviste Robert Vinas. Au programme, «La bataille de Muret (12 septembre 1213) et la fin du rêve occitano-catalan. L'histoire et le mythe. »

Paillage protecteur

Depuis plusieurs jours, des employés de la mairie paillent les parterres dans les espaces verts, plus exactement au square Gambetta. Agapanthes (fleurs bleues et blanches), prunus du Portugal, rosiers, buis (liste non exhaustive) sont ainsi protégés par des copeaux de palettes. Leur intérêt : sous leur couche se développent des champignons de même que des insectes xylophages qui vont décomposer les copeaux. Les déjections de ces insectes serviront d'engrais aux plantes, de même que la décomposition due aux champignons. Félicitations aux employés qui en plus travaillent dans le froid (Nathalie Amen-Vals).



Choucroute pour tous

Les motocyclistes du club des 5A ont fait leur première sortie de l'année. Il s'agissait de la traditionnelle balade hivernale qui a conduit les participants à Fajac-en Val pour savourer une choucroute. Au café du Dôme, les responsables Alain Fumanal et Régis Périch, soutenus par les participants, ont offert à la patronne un magnifique bouquet afin de la remercier de sa gentillesse et du désordre occasionné pour ces départs de sortie motos. J.-Pierre a ouvert la route au guidon de sa BMW et le cortège a démarré sous la pluie puis tout le monde a rejoint le domaine de Peyremale, à Fajac. Les motards se sont mis enfin au sec et se sont attablés autour de la choucroute. Un plat parfaitement adapté au froid. (D.R.)



ENVIRONNEMENT. Cinq projets à Fraïsse-Cabardès et Brousses-et-Villaret.

Éoliennes dans la Montagne noire : l'association ETP sur le qui-vive

Nous sommes pour les énergies renouvelables mais pas n'importe comment. On craint que le projet de cinq éoliennes sur Fraïsse-Cabardès et Brousses-et-Villaret entraîne d'autres, et que ça cause le mitage de la ligne médiane de la Montagne noire », explique Gérard Solier, président de l'association Environnement, Territoires et Paysages (ETP), créée pour marquer la désapprobation face à ce nouveau projet.

Les membres de l'association, et notamment le propriétaire du camping de Brousse, s'inquiètent de l'impact des éoliennes sur l'activité touristique : « Le camping est situé à 1 km de la première éolienne. Selon les études officielles, à partir de 500 m, on n'a pas de nuisance les fenêtres fermées. Mais j'ai peur que les gens du camping entendent les éoliennes, sans compter la lumière la nuit », souligne le propriétaire du camping. Pour justifier leur appréhension au sujet de l'impact sur le tourisme, les membres d'ETP s'appuient sur une enquête de l'association des hébergeurs touristiques de l'Indre (AHTI), auprès de 1 280 touristes accueillis en gîtes et

chambres d'hôtes en 2017 : « Selon cette enquête, si les éoliennes sont visibles depuis le lieu d'hébergement, entre 0 et 2 km, 97% des sondés changent de destination. 71% changent de destination si les éoliennes sont visibles lors des activités touristiques », annonce l'association ETP.

« On n'a pas besoin d'une nacelle panoramique pour voir les Pyrénées »

Pour répondre à cette inquiétude quant aux conséquences sur le tourisme, le développeur du projet, la société Soleil du Midi, envisage d'équiper l'une de ses éoliennes d'une nacelle panoramique. Un projet « ubuesque » selon les membres d'ETP : « On n'a pas besoin d'une nacelle panoramique pour voir les Pyrénées : il suffit de se mettre sur ses pieds. Et en ce qui concerne les sentiers des énergies, notre association a déjà balisé 40 km de sentiers, des randonnées valorisées par la communauté de communes », ajoute André Durand, membre de l'association ETP et directeur du



Les membres d'ETP ont exposé leurs craintes face au projet.

Photo Nathalie Amen-Vals

Moulin à papier de Brousses.

Une pétition contre le projet
« Nous avons lancé une pétition en ligne, qui a récolté 6 029 signatures jusqu'à ce matin. On pourrait dire que la signature de personnes qui ne sont pas des locaux ne compte pas vraiment, mais ce sont des personnes qui sont venues, viennent ou veulent venir faire du tourisme dans notre département », appuie Bernard Vessière,

vice-président de l'association. Une autre pétition, physique celle-là, a circulé dans le village : « On peut dire que 70% des 90 habitants du village l'ont signée », ajoute-t-il.

Des suites sans compromis
Le dossier pour le projet de cinq éoliennes, porté par Soleil du Midi, sur les deux communes de Fraïsse-Cabardès et Brousses-et-Villaret, n'a pas encore été déposé en préfec-

ture, mais l'association ETP est sur le qui-vive : « Nous nous sommes déjà attachés les services d'un avocat pour nous appuyer. Et on ira au contentieux administratif s'il faut y aller », souligne Gérard Solier. « Nous sommes très vigilants en ce qui concerne les documents déposés et signés par les deux mairies. Les suites seront sans compromis », ajoute Michel Deblaize, vice-président d'ETP.

O. L.

EHPAD

La députée haut-garonnaise devant les acteurs audois de la santé



Des maires et des directeurs d'Ehpad audois réunis pour écouter le rapport de Monique Iborra. N.A.V.

Maires, adjoints, responsables d'Ehpad, ils étaient une vingtaine à s'être réunis hier après-midi pour écouter Monique Iborra, députée de la sixième circonscription de la Haute-Garonne. Entassés dans des bureaux, rue Barbès, les acteurs de la santé audoise ont pu ensuite dialoguer avec la députée LREM. Monique Iborra était venue présenter les résultats de sa mission « Flash » sur les Ehpad. Terminée au cours du mois de septembre, la députée en a tiré les conclusions sui-

vantes : les hébergements médicalisés pour personnes âgées manquent de personnel, il n'y a pas d'indicateur public quant à la qualité des établissements et les moyens de financements doivent être réformés.

Un plan national de 110 M€

La vice-présidente de commission des affaires sociales a notamment annoncé à cette petite assemblée qu'un plan d'État a été lancé, avec un investissement de 110 millions d'euros pour la France entière. Ils seront reversés localement

par les agences régionales de santé (ARS).

Un autre rapport bientôt dévoilé

La députée a également commencé à amorcer la discussion autour d'un second rapport à propos d'une deuxième mission sur le même sujet. Si la première était plutôt conjoncturelle, la deuxième, elle, se veut structurelle. Le rapport sera publié le 14 mars. La veille de la prochaine grève nationale prévue par les Ehpad. Attention à l'annonce, donc.

P.Va

PATRIMOINE

La statue de Jeanne-d'Arc au repos temporaire...



Jeanne d'Arc se repose au milieu des herbes. Photo N.Amen-Vals

Le petit jardin situé à l'arrière de la cathédrale Saint-Michel, abrite une illustre invitée depuis quelques semaines. Couchée à même une palette sur laquelle elle est maintenue par des liens, Jeanne d'Arc semble se reposer au milieu des herbes folles. Il s'agit de la statue qui était installée sur le parvis de Saint-Michel. Avec les travaux, elle a été déplacée. Resterait-elle au repos ? « Non », assure Any Barthès, conseillère municipale déléguée au patrimoine. Après avoir contacté la direction régionale des affaires culturelles, qui a géré les réhabilitations du parvis, l'élue indique que cette statue va être à nouveau éle-

vée d'ici deux semaines. Et c'est sur ce minuscule jardin que Jeanne d'Arc veillera. Il n'y aura ainsi plus de rassemblement possible organisé autour de cette icône de la résistance : cet espace vert étant inaccessible en plus d'être peu visible. Reste la question de la présence sur son socle de la plaque qui était présente sur le parvis Saint-Michel. Celle-ci avait été offerte par les Lorrains qui avaient trouvé refuge dans le chef-lieu de l'Aude alors que leur région était annexée par les Nazis. Seule certitude, si elle est replacée au pied de la statue, personne ne verra ce témoignage de l'histoire de Carcassonne...

L. C.